

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2022**



**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2022**

**SOMMAIRE**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Annexes	15



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)**

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Roland Naccache et Associés*  
*Roland Naccache, CPA auditeur*  
Roland Naccache, CPA auditeur  
Montréal (Québec)  
27 mai 2022


**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

**BILAN  
AU 31 MARS 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	730 148	617 156
Comptes clients et autres créances - note 3	66 034	48 936
Frais payés d'avance	5 193	-
	801 375	666 092
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 5	5 009	6 665
	<b>806 384</b>	<b>672 757</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et frais courus - note 6	285 332	138 282
Inscriptions perçues d'avance	-	20 800
Subventions reportées - note 4	357 920	363 826
Réserve budgétaire - note 7	24 960	24 297
	668 212	547 205
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 8	5 009	6 665
	673 221	553 870
<b>ACTIF NET</b>		
AFFECTATION EXTERNE - note 9	17 068	12 392
AFFECTATION INTERNE - note 10	84 000	64 000
NON AFFECTÉ	32 095	42 495
	133 163	118 887
	<b>806 384</b>	<b>672 757</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

 \_\_\_\_\_, administrateur (trice)

 \_\_\_\_\_, administrateur (trice)

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Affectation externe - Activités subventionnées note 9	Affectation interne - note 10	Non affecté	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	12 392	64 000	42 495	118 887	97 401
Excédent des produits sur les charges	4 676	-	9 600	14 276	21 486
Affectation interne - note 10	-	20 000	(20 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>17 068</b>	<b>84 000</b>	<b>32 095</b>	<b>133 163</b>	<b>118 887</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

**RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<b>Subventions MTESS</b>		
DDCIS - Entente cadre	459 993	469 597
DDCIS - Projets spécifiques		
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 20-21	-	70 000
CPE Étude sur la gestion prévisionnelle - postes de gestion	-	26 845
CPE Étude de pertinence de réviser la norme professionnelle Libraire	3 115	-
CPE Postes de coordonnateurs des associations 20-21	74 295	747 020
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	27 303	9 130
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	23 504	14 894
CPE Analyse de profession et référentiel de compétence - artisan(e)s métiers	13 466	-
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 21-22	65 254	-
CPE Postes coordonnateurs des associations	824 096	-
CPE Collecte de données auprès du secteur de la culture	7 871	-
CPE Étude sur la contribution économique de la culture ainsi que l'impact de la pandémie et des mesures de soutien pour la main-d'œuvre culturelle	9 980	-
CPE - Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	4 064	-
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne musique	-	6 954
CPE Postes de coordonnateurs des associations 19-20	-	74 814
CPE Activité de concertation - mutations dans le milieu de la culture	-	8 115
	<b>1 052 948</b>	<b>957 772</b>
FDRCMO - Projets		
RCMO Librairie: activités de promotion macro-sectorielles	1 633	1 023
Gestion de la formation par l'approche par compétences (secteur)	7 710	4 180
RCMO Librairie: formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	-	(29)
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	21 870	7 976
Parcours de formation virtuel	-	31 814
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	-	18 338
Prévention des risques sanitaires et organisation du travail (secteur)	-	19 261
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	-	14 637
Apprivoiser le transfert de direction pour un organisme culturel - Cohorte 2	8 112	-
Analytique de données - Parcours de formation sur les données (secteur)	52 608	-
	<b>91 933</b>	<b>97 200</b>
<b>Autres subventions</b>		
Conseil des arts de Montréal - Projet spécifique	18 949	10 051
Ministère de la Culture et des Communications - Projets spécifiques	657 458	208 510
Emploi-Québec MFOR - Volet multirégional	347 684	31 311
Conseil des arts et des lettres du Québec	6 000	-
	<b>1 030 091</b>	<b>249 872</b>
<b>Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées</b>		
Frais de gestion	5 058	8 709
Inscriptions formation MFOR	10 971	3 231
Inscriptions activités	28 380	3 075
Divers	1 146	12 578
	<b>45 555</b>	<b>27 593</b>
<b>Revenus autonomes - Cotisations des membres</b>	<b>9 600</b>	<b>9 750</b>
<b>Total des produits</b>	<b>2 690 120</b>	<b>1 811 784</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>CHARGES</b>		
Activités - annexe A	2 194 323	1 330 842
Fonctionnement - annexe B	440 642	443 599
Charges liées aux revenus générés	40 879	15 857
<b>Total des charges</b>	<b>2 675 844</b>	<b>1 790 298</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>14 276</b>	<b>21 486</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

**FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	14 276	21 486
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 656	2 243
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 656)	(2 243)
	14 276	21 486
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(17 098)	(31 462)
Subventions à recevoir	-	-
Frais payés d'avance	(5 193)	2 316
Fournisseurs et frais courus	147 050	53 317
Produits perçus d'avance	(20 800)	20 800
Subventions perçues d'avance	(5 906)	229 345
Réserve budgétaire	663	2 211
	98 716	276 527
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	112 992	298 013
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>112 992</b>	<b>298 013</b>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	617 156	319 143
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>730 148</b>	<b>617 156</b>
Représentée par:		
Encaisse	730 148	617 156

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

### 1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En vertu de son statut constitutionnel, le comité est exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme regroupe des personnes intéressées dans les domaines de l'emploi, la gestion et l'élaboration de programmes de formation continue dans le secteur culturel.

### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités et autonomes sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

# CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Contribution des Partenaires

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les Partenaires, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme. Pour le présent exercice, il est impossible d'auditer l'évaluation des services fournis gratuitement par les Partenaires. Si un audit de l'évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et de la réserve budgétaire.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30%

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

# CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Apports reportés afférents aux immobilisations

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

#### Affectation externe

L'affectation externe représente le solde non dépensé des frais de gestion (FDRCMO) relié aux projets terminés ainsi que les revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées (Entente-Cadre et FDRCMO).

#### Ventilation des charges

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et la formation de la main-d'œuvre dans le secteur de la culture en soutenant un réseau de coordonnateurs à la formation et en développant des outils, référentiels et études de besoins. Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les honoraires professionnels et des coûts de logistique.

L'organisme impute une partie des charges administratives aux activités, selon une clé de répartition qu'il a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges sont ventilées entre les charges d'administration et les charges des activités au prorata des heures consacrées à l'administration et aux activités.

### 3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients	-	2 440
Sommes à recevoir de l'État	66 034	46 496
	<u>66 034</u>	<u>48 936</u>

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2022**

**4 SUBVENTIONS À RECEVOIR (REPORTÉES)**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>DDCIS - Entente cadre</b>	<u>86 571</u>	<u>90 606</u>
<b>DDCIS - Projets spécifiques</b>		
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 20-21	-	33 937
CPE Étude sur la gestion prévisionnelle - postes de gestion	-	22 758
CPE Étude de pertinence de réviser la norme professionnelle Libraire	-	(2 500)
CPE Postes de coordonnateurs des associations 20-21	-	(36 730)
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	(4 067)	(13 370)
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	898	14 894
CPE Analyse de profession et référentiel de compétence - artisan(e)s métiers d'art	(10 710)	-
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 21-22	29 192	-
CPE Postes coordonnateurs des associations	40 346	-
CPE Étude sur la contribution économique de la culture ainsi que l'impact de la pandémie et des mesures de soutien pour la main-d'œuvre culturelle	(15 020)	-
CPE - Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	(17 271)	-
	<u>23 368</u>	<u>18 989</u>
<b>FDRCMO - Projets</b>		
RCMO Librairie: activités de promotion macro-sectorielles	(816)	(2 449)
Gestion de la formation par l'approche par compétences (secteur)	(4 155)	(11 865)
RCMO Librairie: formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	(12 035)	(12 035)
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	9 426	(12 444)
Parcours de formation virtuel	-	9 339
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	-	6 232
Prévention des risques sanitaires et organisation du travail (secteur)	-	1 218
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	-	4 286
Apprivoiser le transfert de direction pour un organisme culturel - Cohorte 2	2 977	-
Analytique de données - Parcours de formation sur les données (secteur)	(31 493)	-
Frais de gestion	5 362	8 709
	<u>(30 734)</u>	<u>(9 009)</u>
<b>Autres subventions - Emploi-Québec MFOR - Volet multirégional</b>	<u>171 412</u>	<u>15 936</u>
<b>Autres subventions - Conseil des arts de Montréal - Projet spécifique</b>	<u>-</u>	<u>(14 949)</u>
<b>Autres subventions - Ministère de la Culture et des Communications</b>		
Plan culturel numérique	(28 120)	(28 120)
Plateforme sur les compétences culturelles	(304 658)	(215 409)
Études régionales de besoins en formation continue	(55 577)	(66 527)
Développement des compétences - gestionnaires en contexte de changement	(52 055)	(155 343)
Culture et moi	(168 127)	-
	<u>(608 537)</u>	<u>(465 399)</u>
	<u><b>(357 920)</b></u>	<u><b>(363 826)</b></u>

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2022**

**5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2022</b>		<b>2021</b>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	27 316	24 570	2 746	3 432
Matériel informatique	14 935	12 672	2 263	3 233
	<b>42 251</b>	<b>37 242</b>	<b>5 009</b>	<b>6 665</b>

**6 FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	198 131	77 887
Salaires et vacances à payer	87 201	60 395
	<b>285 332</b>	<b>138 282</b>

**7 RÉSERVE BUDGÉTAIRE**

L'Entente-cadre signée avec le MTESS prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables au MTESS sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins du Comité, le MTESS peut autoriser ce dernier à utiliser ces excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

**8 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Solde au début	6 665	8 908
Plus: Subventions reçues	-	-
Moins : Amortissement des immobilisations corporelles	1 656	2 243
	<b>5 009</b>	<b>6 665</b>

## CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

#### 9 AFFECTATION EXTERNE

Au cours de l'exercice, le surplus net généré dans le cadre d'activités subventionnées est de l'ordre de 4 676 \$. Il est présenté comme une affectation externe dans l'actif net.

#### 10 AFFECTATION INTERNE

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 mars <b>2021</b>	Affectation durant l'exercice	Utilisation durant l'exercice	Solde 31 mars <b>2022</b>
	\$	\$	\$	\$
Réserve pour transition numérique	29 000	-	-	29 000
Travaux et aménagement des nouveaux bureaux	35 000	20 000	-	55 000
	<b>64 000</b>	<b>20 000</b>	-	<b>84 000</b>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

#### 11 OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les apports à titre gratuit en travail bénévole, en biens et en services divers durant l'exercice, sont évalués à 92 020 \$ (2021 - 94 485 \$). Au 31 mars 2022, ces apports reçus à titre gratuit n'ont pas été audités et ne sont pas comptabilisés dans les registres de l'organisme.

Dans le contexte particulier de la pandémie COVID-19, la valeur des collaborations externes n'est pas présentée pour les exercices se terminant au 31 mars 2022 et 31 mars 20201

#### 12 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a contracté un bail de 10 ans, débutant le 1er septembre 2021 et échéant le 31 décembre 2031 pour les locaux qu'il occupe. Les versements annuels minimums à effectuer au cours des cinq prochains exercices est de 179 182 \$.

	\$
2023	35 220
2024	35 220
2025	35 220
2026	35 220
2027	38 302



## CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

#### 13 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

##### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus et sa réserve budgétaire. Les fournisseurs et frais courus sont généralement payés dans un court délai.

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE**

**ANNEXES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>ANNEXE A - ACTIVITÉS</b>		
<b>DDCIS - Activités Entente-cadre</b>		
Mandat de liaison avec les coordonnateurs	758	6 574
Études de référentiel de compétences	6 633	14 758
Assemblée générale	11 960	4 666
	<b>19 351</b>	<b>25 998</b>
<b>DDCIS - Projets spécifiques</b>		
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 20-21	-	70 000
CPE Étude sur la gestion prévisionnelle - postes de gestion	-	26 845
CPE Étude de pertinence de réviser la norme professionnelle Libraire	3 115	-
CPE Postes de coordonnateurs des associations 20-21	74 295	747 020
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	27 303	9 130
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	23 504	14 894
CPE Analyse de profession et référentiel de compétence - artisan(e)s métiers d'art	13 466	-
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 21-22	65 254	-
CPE Postes coordonnateurs des associations	824 096	-
CPE Collecte de données auprès du secteur de la culture	7 871	-
CPE Étude sur la contribution économique de la culture ainsi que l'impact de la pandémie et des mesures de soutien pour la main-d'œuvre culturelle	9 980	-
CPE - Consolidation de la communauté de pratique du Réseau des CSMO	4 064	-
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne musique	-	6 954
CPE Postes de coordonnateurs des associations 19-20	-	74 814
CPE Activité de concertation - mutations dans le milieu de la culture	-	8 115
	<b>1 052 948</b>	<b>957 772</b>
<b>FDRCMO</b>		
RCMO Librairie: activités de promotion macro-sectorielles	1 633	1 023
Gestion de la formation par l'approche par compétences (secteur)	7 710	4 180
RCMO Librairie: formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	-	(29)
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	21 870	7 976
Parcours de formation virtuel	-	31 814
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	-	18 338
Prévention des risques sanitaires et organisation du travail (secteur)	-	19 261
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	-	14 637
Apprivoiser le transfert de direction pour un organisme culturel - Cohorte 2	8 112	-
Analytique de données - Parcours de formation sur les données (secteur)	52 608	-
	<b>91 933</b>	<b>97 200</b>
<b>Autres subventions</b>		
Conseil des arts de Montréal - Projet spécifique	14 949	10 051
Conseil des arts de Montréal - Prix du rendez-vous annuel	4 000	-
Emploi-Québec MFOR - Volet multirégional	347 684	31 311
MCC - Plan culturel numérique	-	-
MCC - Plateforme sur les compétences culturelles	405 752	139 803
MCC - Études régionales de besoins en formation continue	110 950	66 932
MCC - Dév. des compétences - gestionnaires en contexte de changement	103 289	1 775
MCC - Culture et moi	31 467	-
MCC - Prix du rendez-vous annuel	6 000	-
Conseil des arts et des lettres du Québec - Prix du rendez-vous annuel	6 000	-
	<b>1 030 091</b>	<b>249 872</b>
	<b>2 194 323</b>	<b>1 330 842</b>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ANNEXES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
<b>ANNEXE B - FONCTIONNEMENT</b>		
Masse salariale	267 403	274 311
Autres ressources contractuelles	60 995	76 301
Honoraires professionnels	8 977	8 007
Frais de production	40 976	29 571
Frais de location, taxes et assurances	57 581	49 406
Assurances	1 011	1 297
Intérêts et frais bancaires	1 229	1 048
Frais de représentation et déplacement	864	450
Aides financières	(50)	965
Amortissement des immobilisations corporelles	1 656	2 243
	<b>440 642</b>	<b>443 599</b>